



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



21 • LES CHÂÎNES DES CÔTES, DES ROQUES ET DE LA TREVARESSE



© Signes Paysages

Les paysages de Rognes, depuis la RD543 au sud du village

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les chaînes des Cotes, des Roques et de la Trévaresse séparent la vallée de la Durance de celle de la Touloubre. Leur forme en arc enserme des plateaux et vallons intérieurs. Ces reliefs sont recouverts de pinèdes et de garrigues. Pays intermédiaire, il offre les paysages intimes de plateaux intérieurs où les vignes découpent les boisements et redessinent les fonds des vallons et les piémonts.

Si leur altitude reste peu élevée, leur relief n'en est pas moins chahuté. Des sommets arrondis et des barres rocheuses se succèdent et dessinent les horizons de ce massif. Les pentes sont marquées, découpées d'une multitude de petits vallons aux versants resserrés. D'autres plus larges ont donné l'occasion de points de passage comme le vallon de Saint-Christophe.

Il faut traverser les contreforts boisés pour découvrir ces espaces cultivés surmontés de leurs villages juchés sur leur éperon : Vernègues, Aurons ou Rognes.

Le massif porte les traces d'occupation ancienne avec ses vestiges gallo-romains et s'enrichit d'un patrimoine architectural : temple romain, oppida, châteaux, lavoirs... Plusieurs villages portent les stigmates du tremblement de terre de 1909 qui détruisit Vernègues, Rognes et Lambesc.

Les chaînes des Cotes, des Roques et de la Trévaresse sont préservées des grandes agglomérations. Le rebord de leurs plateaux au sud-ouest domine la ville de Lambesc et marque la limite avec l'unité paysagère de la vallée de la Touloubre.

Mais la naturalité de ses grands espaces de pinèdes et de garrigues est contrariée par les infrastructures qui les traversent : les lignes HT depuis le poste de Roquerousse au pied du Tallagard au nord de Salon-de-Provence et le viaduc TGV qui traverse le vallon de Cazan à l'est de Vernègues.

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 31,70 km d'est en ouest et 13,10 km du nord au sud.

Altitude maximale : 482 m, chaîne des Côtes, Pierre-Feu

Altitude minimale : 160 m en pied de versant vers Charleval

Superficie : 213,40 km²

Population : 12 938 habitants*

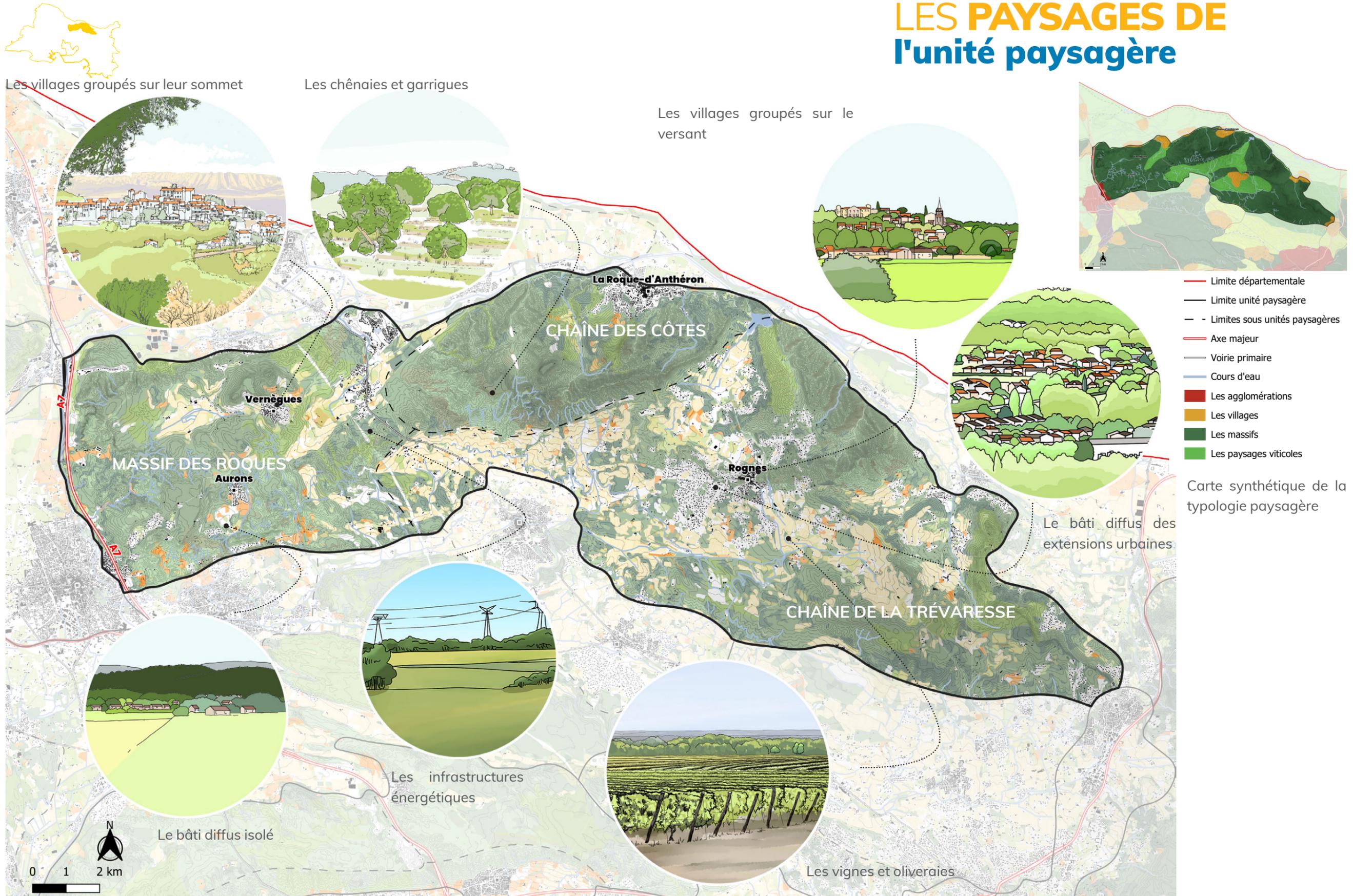
Relief : massif calcaire

Communes : Aurons, La Roque-d'Anthéron, Rognes, Vernègues (1)

(1) Partiellement : Le Puy-Sainte-Réparate, Charleval, Lamanon, Mallemort, Alleins, Saint-Estève-Janson, Pélissanne, Venelles, Puyricard, Saint-Cannat, Lambesc, Salon-de-Provence

* source INSEE dec. 2020

LES PAYSAGES DE l'unité paysagère





© Agence Cordoléani

Le cœur du massif : la Trévaresse vue depuis le plateau de Vernègues



Textures et tonalités de la colline provençale : blanc et gris des calcaires ; vert sombre, bleu, gris et roux des garrigues et des pinèdes ; vert tendre des pelouses au printemps ; camaïeux des vergers en fleur, des garrigues rases ; couleurs changeantes des vignes ; bruns, ocre et gris des sols ; mauve et bleu des horizons...

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Ce petit massif calcaire offre des paysages de terroirs et de collines boisées à l'image de la Basse Provence.

Les caractères sont contrastés avec un paysage agraire et bâti délicat juxtaposé à un paysage naturel plus sauvage et isolé. Aux pinèdes profondes et à la garrigue répondent les bastides construites dès la fin du Moyen-Âge par l'aristocratie aixoise ou salonnaise. Le voisinage du vignoble et des parcs paysagers signe l'originalité du paysage.

Au centre et au sud-ouest, des falaises blanches se dressent au-dessus de la Durance et du pays de Salon-de-Provence. À l'est, les collines douces présentent un aspect plus bucolique.

Au nord d'Aix-en-Provence, le plateau de Puyricard vient butter sur la barre sombre d'un chapelet de collines boisées dont les rebords dominent la vallée de la Durance.

Le "Pays des Trois Collines" est une imbrication d'espaces de taille modeste dont le parcours ménage des effets de contraste et de découverte au franchissement des seuils et des cols.

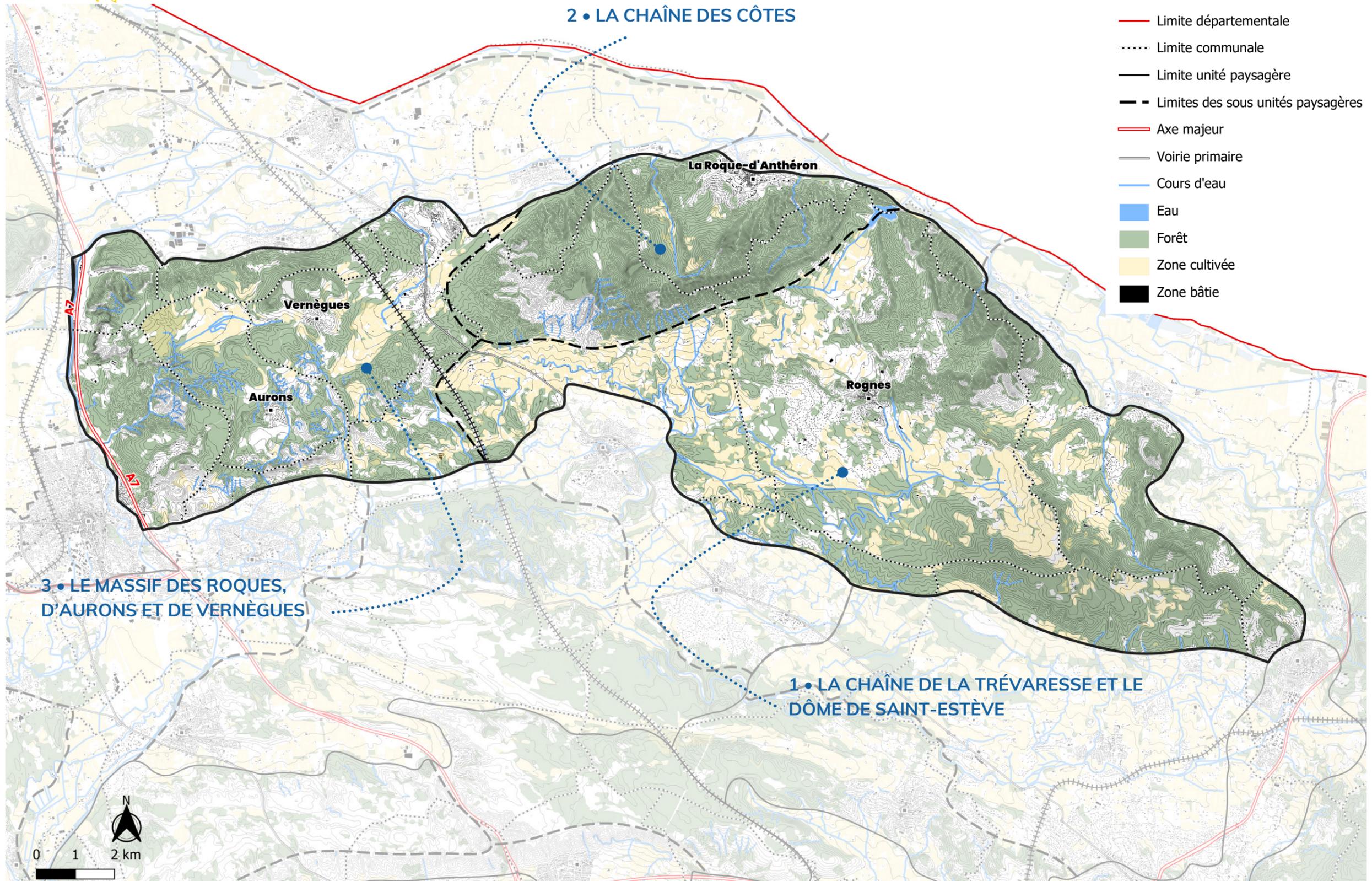
Les panoramas sont alors spectaculaires sur la Durance et le Lubéron, sur le plateau de Puyricard et la montagne Sainte-Victoire, sur le bassin de la Touloubre et dans le lointain sur les Alpilles et la Crau.

REGARDS SUR LES CHAÎNES DES CÔTES, LA TRÉVARESSE, LES ROQUES

Ces paysages ont peu inspiré les peintres ou les écrivains qui ne les ont pris en compte qu'en arrière-plan des paysages de la Durance ou de la Crau.

Ils présentent cependant un grand intérêt culturel qui s'exprime dans le paysage des parcs et des bastides, images d'une appropriation précoce par les élites citadines comme espace de villégiature.

LES SOUS-UNITÉS paysagères •



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



© Signes Paysages

Le bassin de Rognes au cœur de la chaîne de la Trévaresse



© Bardinal Consultant

La chaîne des Côtes depuis Rognes

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

L'atlas des paysages de 2021 conserve les sous-unités telles qu'elles ont été définies par l'atlas des paysages de 2006.

1 • LA CHAÎNE DE LA TRÉVARESSE ET LE DÔME DE SAINT-ESTÈVE

Ce linéaire de collines basses et boisées domine la Durance. Il surmonte des petits bassins cultivés autour de domaines à l'architecture remarquable. Ces terroirs s'ouvrent en terrasses étagées sur la vallée de la Durance.

Le bassin de Rognes est une vaste dépression centrale aux parcelles de vignes et de prairies encadrées de bosquets de pins et d'un glacis de garrigue.

L'éperon de la Quille, strié de restanques en friche, domine la cuvette de la Cride où s'imbriquent vignes, friches et bosquets.

Le piémont de Saint-Canadet forme un espace de transition avec la vallée de la Durance.

2 • LA CHAÎNE DES CÔTES

La chaîne des Côtes est couverte d'une forêt mixte de chênes verts et de pins d'Alep. Elle sépare le terroir irrigué durancien des vignobles et des olivettes du bassin de Lambesc. Le relief est compact, fermé. Les crêtes sont soulignées par de multiples affleurements et abrupts rocheux.

Les vallons et les petits reliefs sont autant de sites particuliers à la belle toponymie : le Mont Trésor, le Plateau de Sèze, Roque-Ventrène, les Saints-Pierre, Trasloussery, Pierre-Rouge, Roque-Menourque, la Valbonnette, Jacourelle, Castellas, Bérard.

LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

3 • LE MASSIF DES ROQUES, D'AURONS ET DE VERNÈGUES

Dans le prolongement de la chaîne des Côtes, vers l'ouest, les plateaux bordés de falaises de Roquerousse et d'Aurons et les collines de Camp Blanc encadrent l'étroite plaine cultivée de Cazan. Un paysage de plateaux couronne l'unité. Les vues dégagées offrent de larges panoramas au sud sur le bassin de la Touloubre et au nord sur la Basse Durance.

Les pinèdes et les garrigues, dégradées par endroit par les incendies, dominent les piémonts de vergers dont la floraison illumine le paysage au printemps.

Le site de Vernègues est particulièrement pittoresque. Le village médiéval, en partie ruiné, est perché au-dessus de la cuvette viticole de Château-Bas.



© Bardinal Consultant

La plaine cultivée de Cazan



L'enclave de Beau lieu



La chaîne de la Trévaresse depuis la RD16 au nord d'Aurons



La Quille au Puy-Sainte-Réparate

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE VARIÉ

Il s'agit d'une zone de contact et d'affrontement entre des sédiments calcaires et un volcanisme révélé par des coulées noires de basaltes. Les villages ruinés sont les témoins de bouleversements tectoniques en particulier le tremblement de terre de 1909 qui a affecté Rognes et Lambesc.

Le chaînon de la Trévaresse étire ses collines molles de faible altitude tandis que le Dôme de Saint-Estève-Janson et la Quille composent une succession de buttes et de petits plateaux aux entablements plus spectaculaires. L'enclave basaltique de Beau lieu sépare ces deux derniers reliefs. Les versants pentus et les falaises calcaires en crête de Les chaînes des Côtes forment un ensemble compact.

Les plateaux et les falaises érodées du massif des Roques s'apparentent aux Alpilles proches.

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ CARACTÉRISTIQUE DE LA COLLINE PROVENÇALE

De belles formations forestières à chênes blancs et chênes verts alternent avec les milieux ouverts de garrigue basse et de pelouses à brachypode rameux, ponctuées de pinèdes à pins d'Alep. Au pied des falaises, dans les vallons, se développent de belles formations de ripisylve à peupliers blancs.

UN PAYSAGE AGRAIRE MÉDITERRANÉEN VARIÉ

Un damier de petites parcelles occupe les bassins jusqu'aux abords des villages. Les grandes parcelles des domaines ouvrent le paysage quand le relief est peu accentué. Les restanques strient les versants. Autrefois plantées d'oliviers et d'amandiers, elles sont aujourd'hui souvent conquises par la pinède ou mitées par une urbanisation diffuse. Le passage des incendies révèle à nouveau leur présence. Elles sont les témoins d'un moment de l'histoire où les terres cultivées étaient très étendues du fait d'un pic démographique et de la faible rentabilité culturelle d'alors.

Les anciennes carrières traversent les massifs en chemins creux, bordés de murets de pierres sèches, de pierriers ou de haies.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006

Un réseau de canaux court en périphérie des reliefs : canal du Verdon, canal de Craponne et canal de Marseille. Ce dernier est interrompu par le bassin d'écrêtage et de décantation de Saint-Christophe.

L'esthétique et l'unité des ouvrages et des constructions qui le bordent en font un lieu remarquable. Les terroirs sont divers. Les vignes et les céréales se développent sur les sols colluviaux, tandis qu'en piémont la polyculture légumière profite des secteurs irrigués. Les pâtures et les vergers caractérisent l'unité et entourent les villages d'Aurons et de Vernègues.

UN PAYSAGE BÂTI D'UNE RICHE ARCHITECTURE

Les villages : Rognes en Trévaresse, Vernègues et Aurons dans le massif des Roques occupent des sites au cœur de l'unité. Rognes et Vernègues, à l'origine perchés, furent détruits par le tremblement de terre de 1909. Il s'ensuivit un "déperchement". Le vieux Vernègues est particulièrement émouvant.

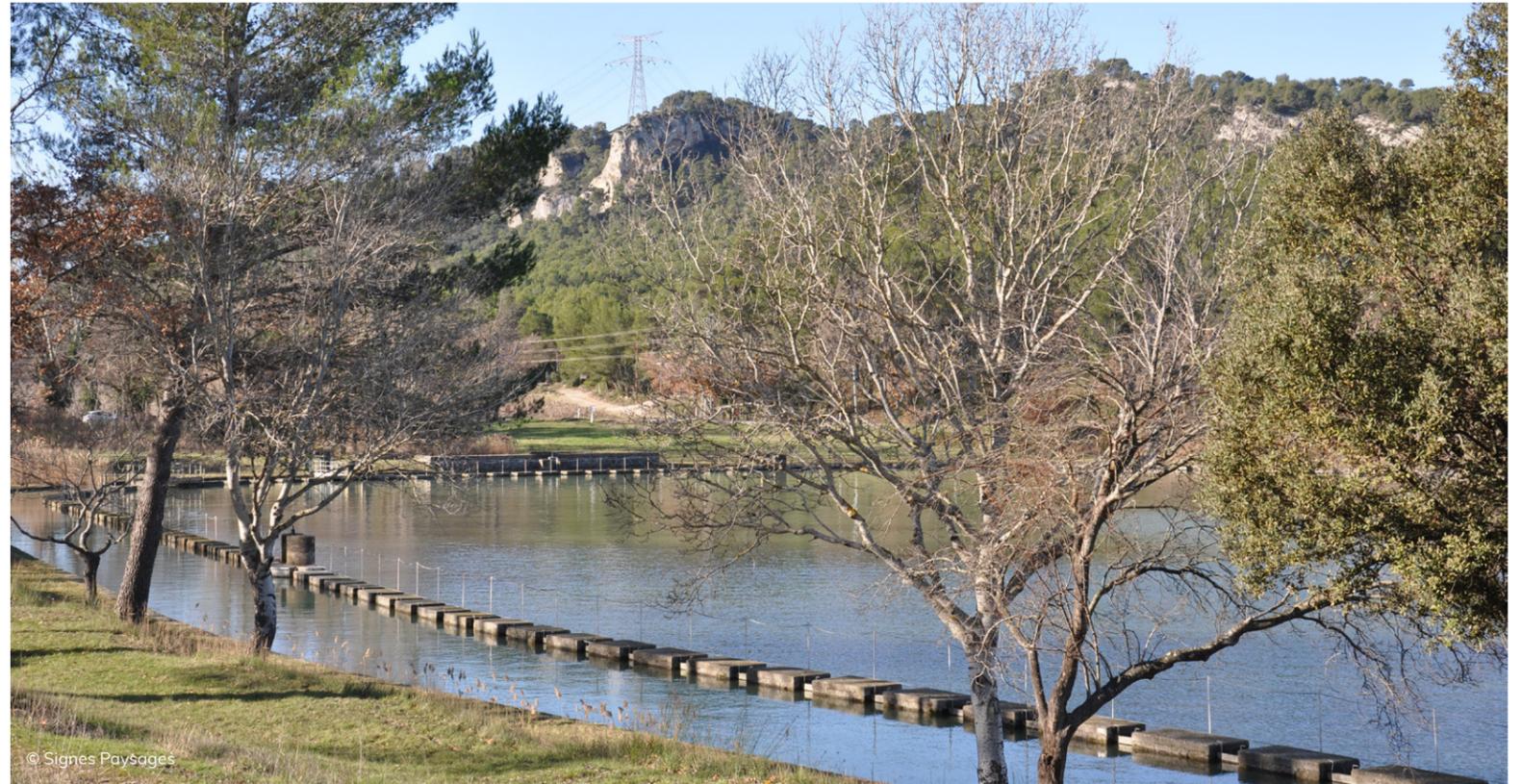
Les autres villages sont situés en périphérie du massif, dans les unités de paysage de Basse Durance et du bassin de la Touloubre. Charleval fut créé en 1741, lors de la mise en valeur de la vallée de la Durance. Son plan en damier est caractéristique de ce type d'implantation, lors d'une colonisation de nouvelles terres.

Saint-Estève-Janson, le Puy-Sainte-Réparate et la Roque d'Anthéron sont tournés vers la Durance, en pied de pente.

Salon-de-Provence et Pélissanne s'adosent aux derniers contreforts du massif tandis que Mallemort, Lambesc et Saint-Cannat sont implantés à l'écart.

Les bastides : ce sont les bastides d'Aiguebelle, d'Arnajon, du Grand-Saint-Jean, de Barbebelle, de Bidaine, de Bonrecueil, de Cabanne, de Beaulieu, de Font Cubert, du Seuil, de Saint-Simon et de Ribbes.

Ces bastides sont les témoignages de la vitalité architecturale aixoise et salonnaise aux XVII^e et XVIII^e siècles, liée à une économie viticole prestigieuse qui perdure. L'architecture des bastides et de leurs jardins confère au paysage toute son originalité.



Le bassin de Saint-Christophe à la Roque-d'Anthéron



Le village d'Aurons



L'ancien village de Vernègues détruit par le tremblement de terre de 1909



Le village de la Roque d'Anthéron



Le viaduc TGV traversant la plaine de Cazan



Les lignes HT dans le massif d'Aurons

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006

Le patrimoine bâti : le patrimoine bâti rural est représentatif de l'architecture vernaculaire de la région aixoise avec les jas (Barbebelles, d'Amour, de Jourdan), les pigeonniers, les moulins (Rognes, Brest,...) et les cabanons. Des bories sont dispersées dans la campagne. Un habitat troglodyte et quelques ruines romantiques évoquent la situation ancienne de Rognes.

Les anciens villages recèlent des édifices religieux remarquables : chapelles, oratoires... Perchée sur le plateau de Manivert, la chapelle romane de Sainte-Anne-de-Goiran domine la vallée de la Durance.

Les ruines romaines de Château-Bas témoignent d'une occupation antique dans la plaine de Cazan.

Les ouvrages du canal de la Durance, ou canal de Marseille, dont les aqueducs franchissent les vallons, marquent le paysage.

Les carrières de pierre de taille de Rognes constituent un paysage spectaculaire et encore vivant, car toujours en activité (en 2006).

Le réseau routier principal est souligné par de beaux alignements arborescents : les platanes encadrent la RN7 et la RN543.

LES MUTATIONS DU PAYSAGE

La forte pression urbaine liée au voisinage d'Aix-en-Provence et de Salon-de-Provence est responsable du mitage pavillonnaire. Les versants de restanques et les sous-bois aux abords des villages et dans les bassins intérieurs sont envahis de cabanons et d'un habitat pavillonnaire sous une forme diffuse et désordonnée, ni rurale ni urbaine.

Les différents réseaux et les aménagements hydrauliques sont importants dans le paysage. Les lignes THT issues du poste électrique de Roquerousse dans le massif d'Aurons sont fortement perçues. Celles issues de la centrale de Saint-Estève-Janson zèbrent les plateaux. La ligne du TGV a nécessité des ouvrages de franchissement remarquables. Ces mutations rapides conduisent à une banalisation regrettable du paysage avec sur certains secteurs une forte dégradation des caractères paysagers identitaires. Les incendies ont détruit des surfaces de boisements et de garrigues, voire des cultures..



FOCUS SUR LES milieux naturels

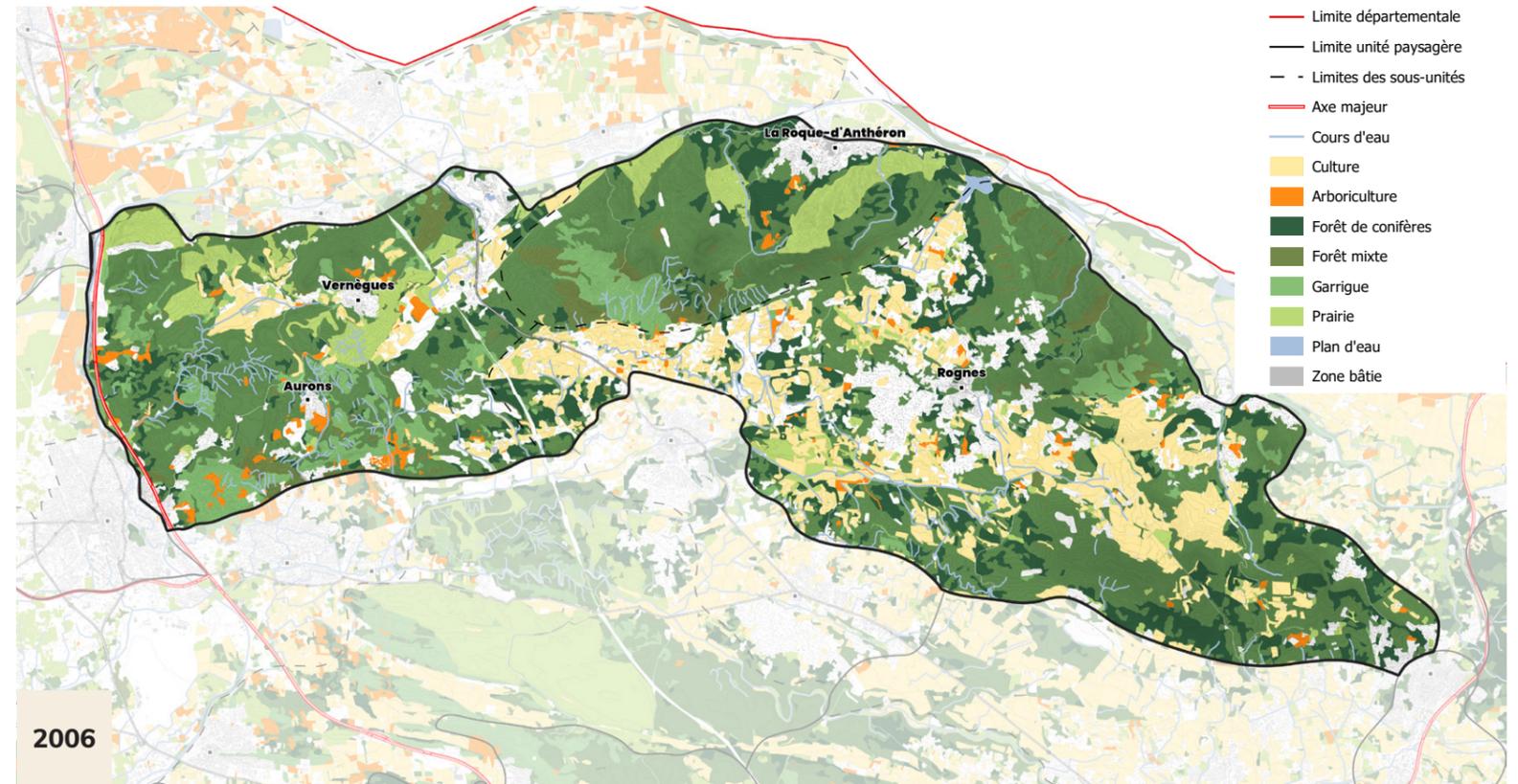
C'est une unité au relief modeste où alternent zones de collines, couvertes de garrigues ou de pinèdes à pins d'Alep (*Pinus halepensis*), et plaines agricoles (vignes, oliviers, amandiers, céréales, légumineuses,...). Les chênaies à chênes verts (*Quercus ilex*) accompagnent la pinède sur ces massifs.

En revanche dans les ubacs les plus marqués et surtout dans les nombreux vallons frais, on observe de belles formations forestières, parfois matures, à chênes blancs (*Quercus pubescens*) avec érables (*Acer sp.*), sorbiers (*Sorbus sp.*) ou encore cornouiller mâle (*Cornus mas*). Ces fonds de vallon à sol meuble plus humides et plus frais renferment des espèces patrimoniales parfois rares dans le département : fraxinelle (*Dictamnus albus*), orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), centaurée semi-décurrente (*Cyanus semidcurrrens*),...

Les milieux les plus remarquables de cette unité, du point de vue de la biodiversité, sont les agrosystèmes traditionnels, où les messicoles sont encore bien présentes comme la gagée des champs (*Gagea villosa*), et surtout les pelouses sèches, issues d'anciens parcours de pâturage.

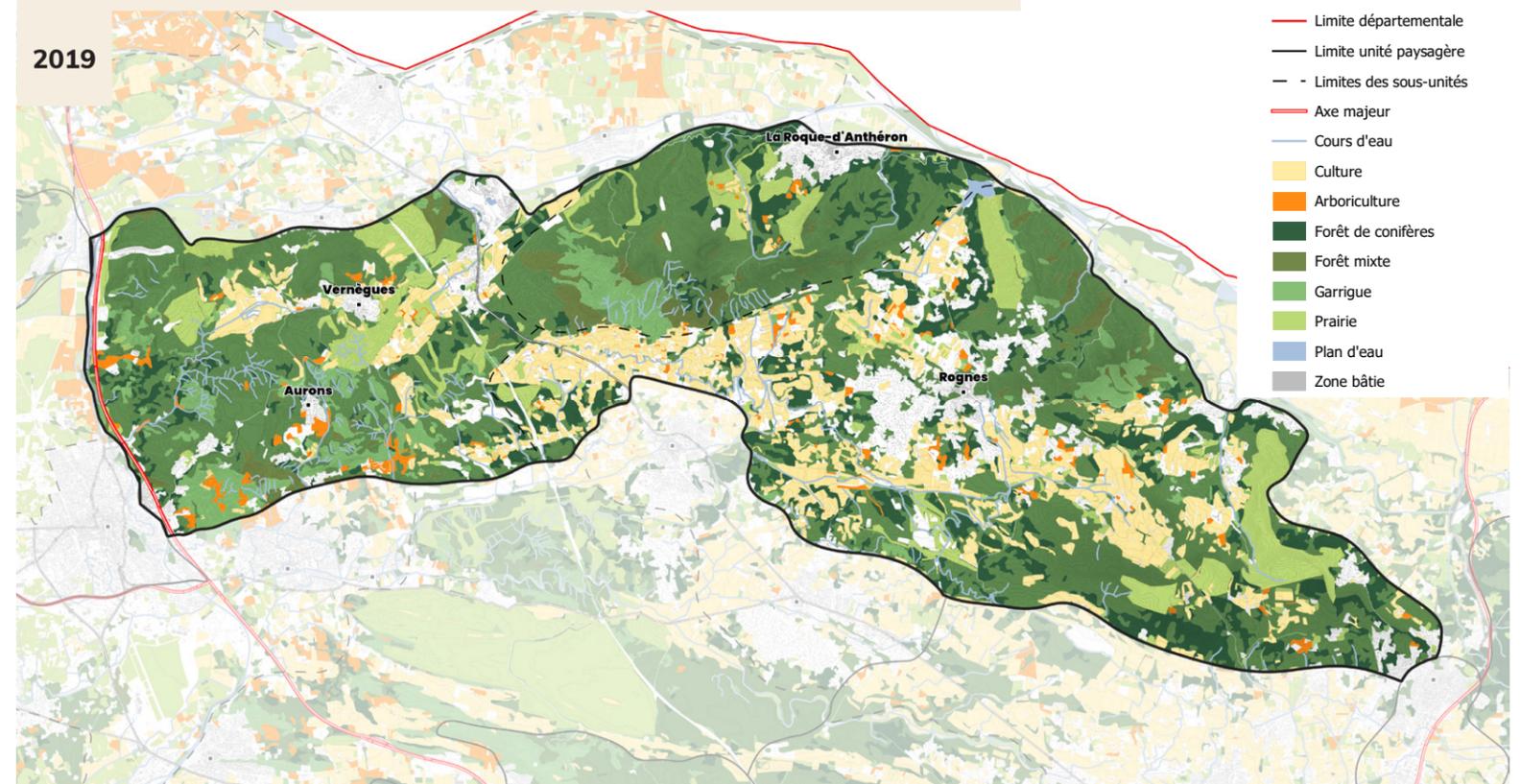
Ces pelouses vont présenter différents faciès : pelouse à brachypode rameux (*Brachypodium ramosum*), pelouse à brome érigé (*Bromus erectus*), dalles rocheuses à pâturin bulbeux (*Poa bulbosa*)... Elles renferment des espèces rares, comme la gagée du Lubéron (*Gagea luberonensis*), la crépide de Suffren (*Crepis suffreniana*), et de très nombreuses orchidées dont certaines protégées comme l'ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*) ou l'ophrys de Bertoloni (*Ophrys bertoloni*).

Ces milieux ouverts, de pelouses sont également très riches du point de vue faunistique avec le cortège classique de l'avifaune liée aux agrosystèmes secs traditionnels : outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*), bruant proyer (*Emberiza calandra*), bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)... et des espèces y trouvant leur terrain de chasse : aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*). Le lézard ocellé (*Timon lepidus*) et les papillons proserpine (*Zerinthia rumina*) ou hespérie de la ballote (*Carcarodus baeticus*) sont également présents dans ces pelouses sèches.



2006

LA COUVERTURE VÉGÉTALE



2019

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



© Signes Paysages

Des collines boisées comme cadre paysager



© Signes Paysages

Les alignements de platanes structurent les espaces ouverts des plaines



© Signes Paysages

L'habitat diffus parfois en totale discontinuité

LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- ◆ Le cadre paysager des collines boisées.
- ◆ Les paysages caractéristiques de la Provence composés d'oliviers et de vignes.
- ◆ Un caractère villageois et rural préservé.
- ◆ Un patrimoine riche de vestiges, châteaux et bastides.
- ◆ Des savoir-faire et productions reconnus (huile d'olive, vins) par des AOP.
- ◆ La proximité de grands bassins d'emplois qui assure la vitalité du territoire et l'entretien de ses paysages : Aix-en-Provence, Salon-de-Provence.

LES FRAGILITÉS

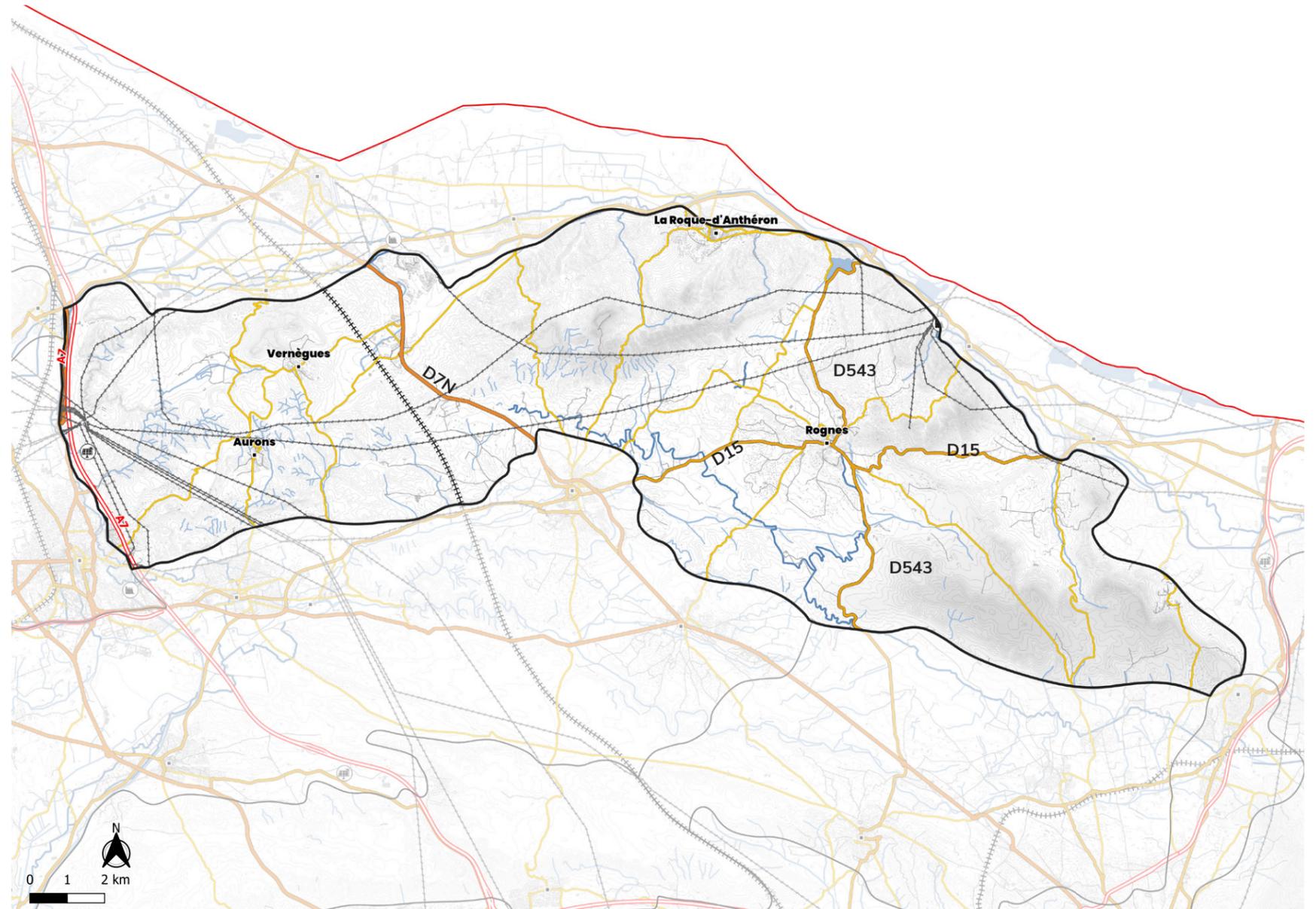
- ◆ Des paysages dont la qualité repose sur l'agriculture et la viticulture.
- ◆ La proximité de grands bassins d'emplois qui exerce une pression urbaine sur les espaces agricoles.
- ◆ Le développement d'un habitat diffus.
- ◆ Des versants couverts de pinèdes et de garrigues sensibles au risque incendie.
- ◆ L'absence de périmètres de protection contrairement aux massifs voisins de la Sainte-Victoire et des Alpilles.

LA CARTE DES infrastructures

Lorsque l'on évoque le rôle de la route comme axe de découverte des paysages, les routes de l'unité paysagère illustrent ce principe. Elles convergent vers les pôles urbains même lorsqu'ils ne sont que simples villages comme Vernègues et Aurons et témoignent de leur implantation historique.

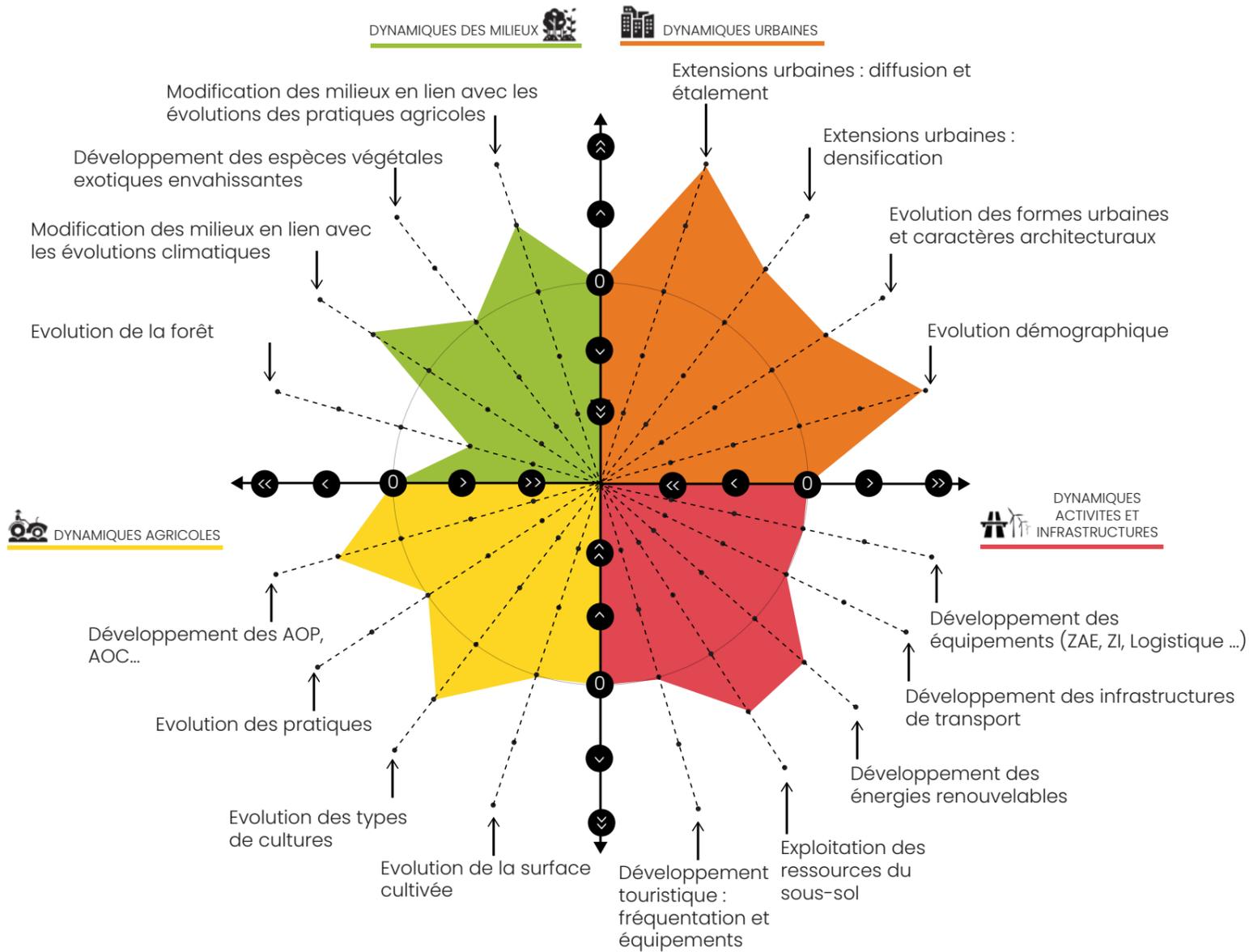
La route traverse les versants boisés puis débouche sur les plateaux et les vallons offrant des vues panoramiques que ce soit dans le cœur de l'unité paysagère ou vers ses environnants. Lorsqu'elle rejoint la vallée de la Durance, elle offre de magnifiques panoramas. C'est un jeu de vues cadrées sous couvert végétal et de larges ouvertures qui rythment les parcours. Exceptée l'ancienne RN7, reclassée D7N, les routes sont étroites, plus ou moins sinueuses.

D'autres infrastructures viennent contredire ces paysages de terroirs et de collines boisées : le viaduc TGV et les très nombreuses lignes HT qui partent depuis les postes électriques en périphérie de l'unité paysagère.



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| Limite départementale | Autoroute |
| Limite unité paysagère | Voirie primaire |
| Cours d'eau | Voirie secondaire |
| Énergie | |
| Parc photovoltaïque | Ligne TGV |
| Réseau électrique aérien | Canaux |



LES FACTEURS d'évolution



L'unité paysagère s'identifie par une ruralité et une naturalité conservées. Elle porte les témoignages architecturaux d'une prospérité passée basée sur la viticulture et la culture de l'olive.

Une grande partie du territoire de l'unité paysagère est encore recouverte de pinèdes et de garrigues. L'évolution de ces paysages suit les rythmes biologiques des espaces forestiers. Les massifs des Côtes, des Roques et de la Trévarresse sont relativement préservés des incendies. En 2009, 57 hectares sont détruits à Aurons mais l'unité paysagère a subi plusieurs incendies sur des petites surfaces, de façon répétitive et cette récurrence porte atteinte aux milieux.

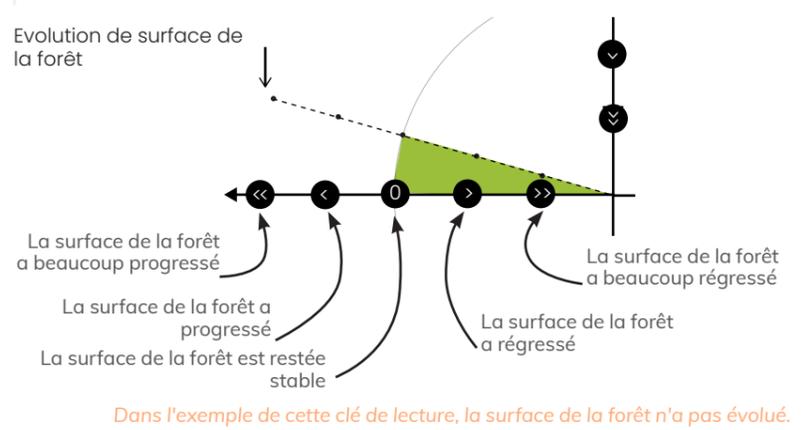
Les paysages de l'unité sont représentatifs de cette partie de la Provence avec ses oliviers et ses vignes et l'on devine les bouleversements qui pourraient survenir si cette agriculture venait à être transformée dans ses pratiques et sa superficie. Les acteurs du territoire conscients de cette valeur, ont engagé des politiques sur les territoires de l'unité paysagère allant dans le sens de sa préservation et sa valorisation.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- ◆ L'urbanisation
- ◆ L'activité agricole
- ◆ Les dynamiques naturelles

Ce qui a le plus transformé les paysages est ici l'urbanisation pavillonnaire. L'unité paysagère offre le charme de ses villages au cœur d'une campagne à portée de voiture des bassins d'emploi.

Preuve de l'attention portée au patrimoine urbain, les centres villageois de Vernègues et Aurons ont fait l'objet de requalifications.



CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

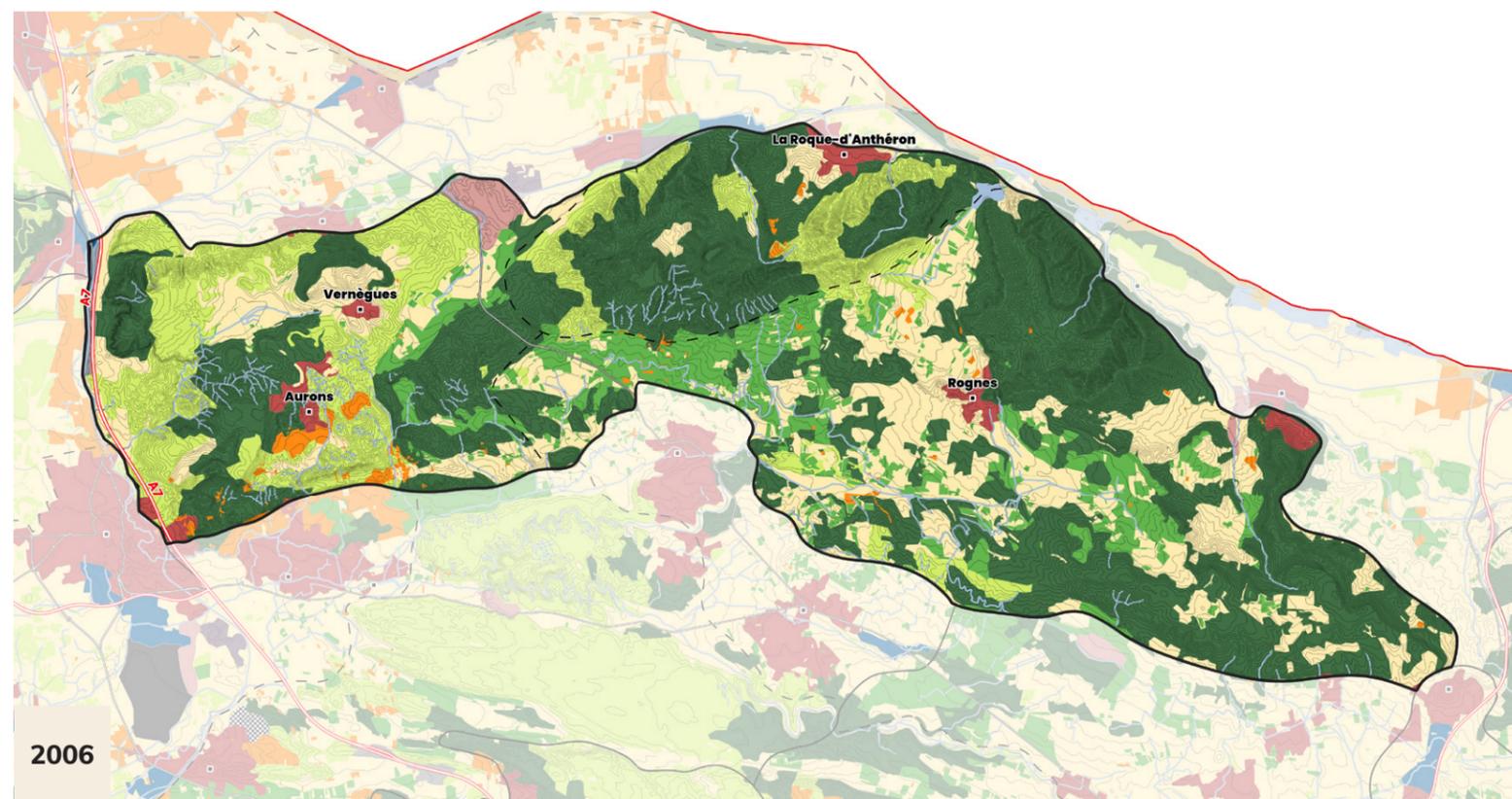
Les cartes ci-contre révèlent les dynamiques d'évolutions urbaines et paysagères. L'urbanisation se diffuse à partir des centres historiques, certaines en discontinuité. Le processus de transformation des paysages est pour beaucoup associé à l'urbanisation.

Les villages ont vu leurs centres historiques s'entourer de nouvelles constructions, majoritairement sur le modèle de la maison individuelle (1).

Autour d'Aurons, la surface de la forêt s'est réduite, conséquence de l'incendie de 2009 (2).

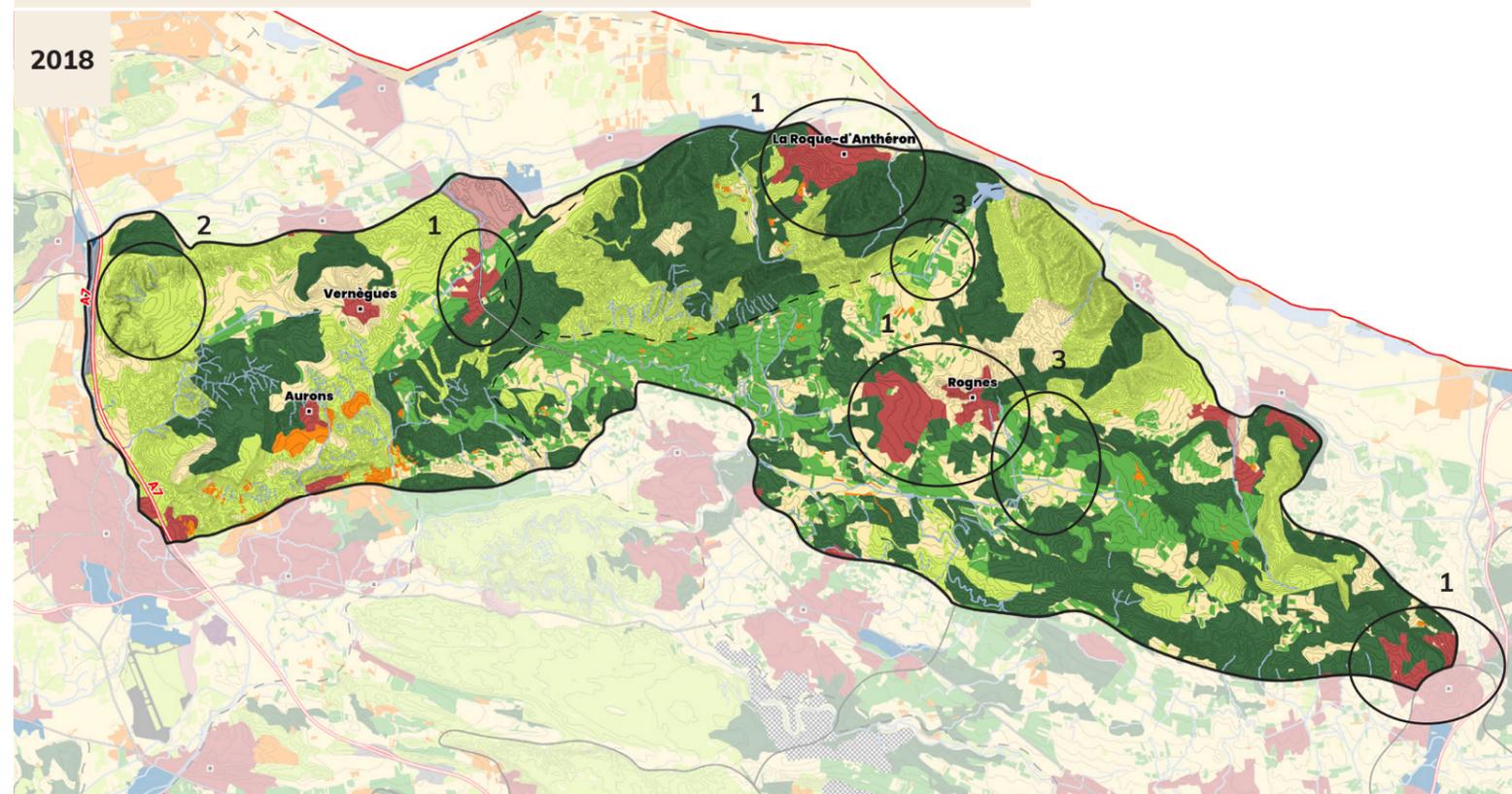
De nouvelles parcelles ont été replantées de vignes (3).

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Tissu urbain
- Equipement sportif et de loisirs
- Zone d'activités et équipements
- Réseaux routier et ferroviaire
- Zone forestière
- Arboriculture
- Pelouse, prairie, pâturage
- Vignoble
- Zone cultivée
- Cours et voie d'eau



2006

L'OCCUPATION DES SOLS



2018

Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages



L'habitat diffus à Vernègues



L'habitat diffus à Auron



2006

URBANISATION À CAZAN



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES URBAINES

Ce sont sans doute les dynamiques qui ont le plus transformé les paysages. Entre 2006 et 2021, la population est passée de 11 313* habitants à 12 938* ce qui représente une hausse de 14 % environ.

Cette augmentation de la population se traduit dans les paysages par une expansion importante d'un habitat diffus plus ou moins lâche. Ce phénomène concerne chaque commune de l'unité paysagère, mais c'est à Rognes et au lieu-dit Cazan sur la commune de Vernègues que ce processus est le plus marqué. A Rognes, l'habitat s'est développé sous pinède au sud-ouest de la commune, le long de la RD18.

Cazan a profité d'être traversé par la RD7N et le développement urbain s'est opéré au détriment des terres agricoles.

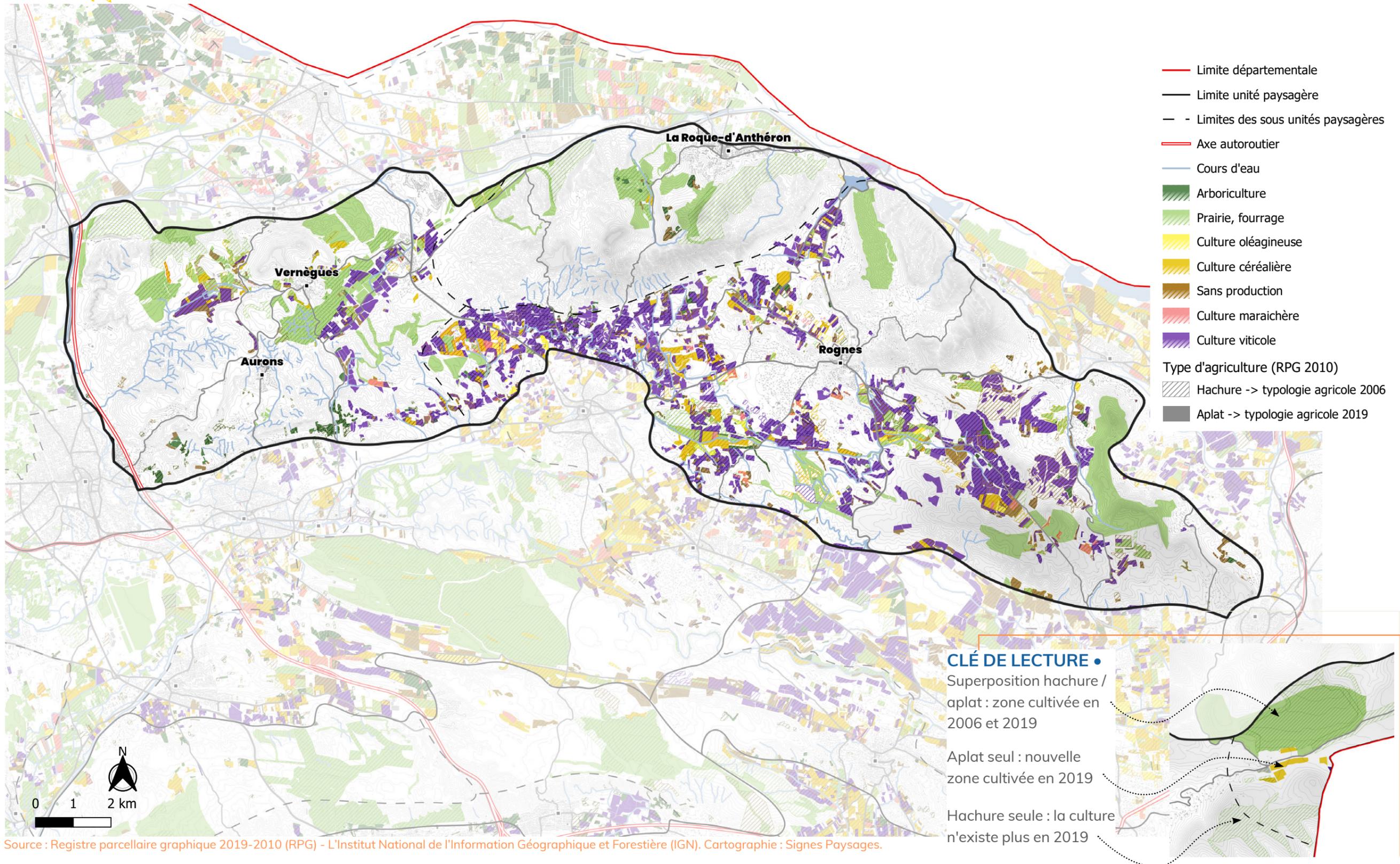
Après leur destruction lors du tremblement de terre de 1909, les villages ont abandonné leur éperon pour se reconstruire au pied de l'implantation historique. Les centres bourgs ont ainsi gonflé d'un habitat diffus lâche, exonéré de la contrainte du relief. Le long des routes se sont greffées des cellules pavillonnaires. Les PLU d'Aurons et de Rognes réservent encore des zones à l'urbanisation.

– Impacts

- ◆ Vitalité du territoire avec l'arrivée de nouveaux habitants.
- ◆ Consommation de sols agricoles ou d'espaces naturels.
- ◆ Fragmentation des versants boisés.
- ◆ Perte de lecture des limites des villages.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020

L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN), Cartographie : Signes Paysages.



2006

REMISE EN CULTURES DE PARCELLES



2019



© Signes Paysages

Les éléments de paysage associés à la viticulture



© Signes Paysages

La diversité des usages : vignes et pâtures

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

Les chaînes des Côtes, les Roques et de la Trévaresse ont toujours été une terre d'agriculture. La qualité de ses terroirs est reconnue par les labels qui valorisent ses savoir-faire culturels : AOP huile d'olive, AOP Coteaux d'Aix et IGP Méditerranée pour ses vins et également l'AOP Brousse du Rove.

Son agriculture est évocatrice de la Provence. Ici les oliviers et les vignes se partagent les sols, accompagnés de leurs restanques. Ces ouvrages ont façonné les pentes et sont intimement associés à l'image de la Provence. L'agriculture est toujours dynamique et quelques parcelles ont été remises en culture, essentiellement avec de la vigne.

Ce paysage construit a une forte valeur paysagère et économique. Il porte un tourisme de découverte de ces terroirs et de son patrimoine. En effet cette agriculture s'accompagne de domaines et mas, devenus éléments de patrimoine. La plupart des bâtiments associés aux activités agricoles ont su conserver le caractère traditionnel des fermes et des domaines.

– Impacts

- ♦ Mosaïque agricole représentative des cultures traditionnelles de la Provence.
- ♦ Entretien des paysages et maintien, dans ses limites, de la forêt sur les versants des reliefs et des paysages ouverts des fonds de vallons.
- ♦ Entretien du patrimoine architectural : mas et domaines.
- ♦ Tendance à l'abandon des restanques ou leur recouvrement par des broussailles et/ou de la pinède

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Les énergies renouvelables •

L'unité paysagère n'a pas échappé au développement des énergies renouvelables. À proximité du poste électrique de Roquerousse, un parc photovoltaïque s'est implanté sur les pentes du massif du Tallagard.

Le Schéma Régional Éolien classe les massifs des Côtes, les Roques et de la Trévaresse en zone de sensibilité majeure, pour lesquels l'implantation d'éolien est vivement déconseillée. Il est déterminé comme favorable au petit éolien, c'est à dire des mâts entre 10 et 20 m de haut.

– Impacts

- ♦ Mitage des massifs boisés pour les parcs photovoltaïques.
- ♦ Pas de projet d'éolien connu à ce jour.

LES DYNAMIQUES NATURELLES

Ces évolutions correspondent aux cycles biologiques naturels des pinèdes et garrigues. Seuls les incendies à répétition, même sur des petites surfaces, peuvent porter atteinte à la résilience des milieux.

– Impacts

- ♦ Fermeture des milieux
- ♦ Développement du couvert forestier
- ♦ Augmentation du risque incendie.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

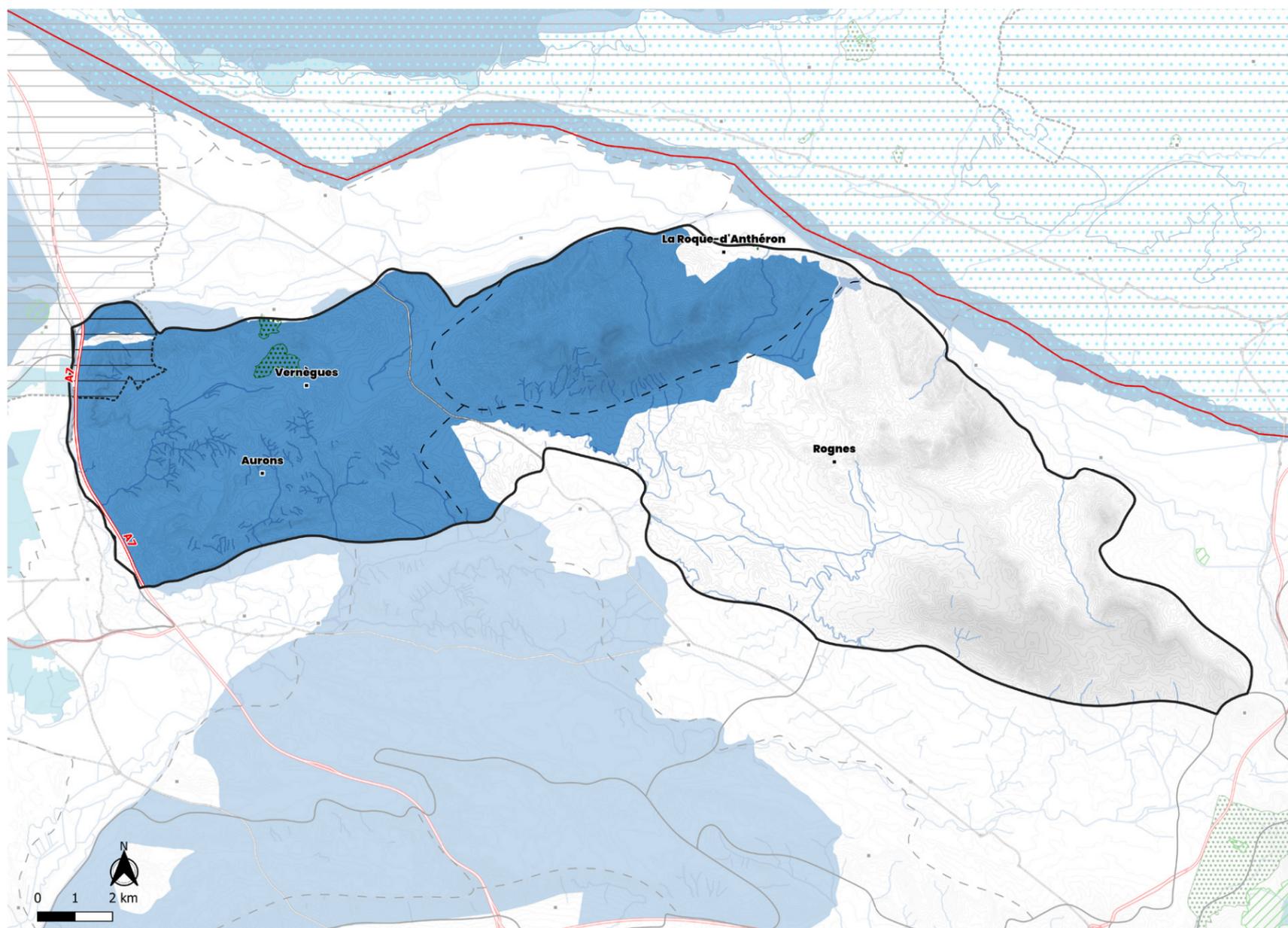
- ♦ Incidences du projet ITER : élargissements routiers (RN7, la RD15 de Pélissanne à Lançon-de-Provence et la RN113). Conséquences sur les alignements arborés.
- ♦ Extension de l'urbanisation diffuse autour des villages : toujours en cours.



Les garrigues et pinèdes de la chaîne des Côtes



Les parcelles cultivées contiennent la forêt et limitent son expansion



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Parc naturel régional
- Site inscrit
- Natura2000 - ZPS FR9310069, garrigues de Lançon et chaînes alentour

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

LES ENJEUX en 2006



Source : atlas des paysages 2006.

LA COMPOSITION PAYSAGÈRE DES FRANGES DE L'UNITÉ

Les versants extérieurs et les piémonts forment des espaces de transition visuelle et de contact remarquables. Cela s'explique par les oppositions ou les complémentarités entre les paysages des terroirs, des garrigues et des bosquets de pins avec la couronne des villages périphériques, les parcs et les abords des bastides.

LE PAYSAGE DES TERROIRS

Le paysage des terroirs est organisé par la trame des bastides et leurs accompagnements : parcs, alignements arborescents, murs et petit patrimoine bâti. Ce patrimoine fonde l'image identitaire de l'unité. Il est réglementairement peu protégé.

LA SENSIBILITÉ VISUELLE

La sensibilité visuelle tient aux grandes perspectives et aux covisibilités étendues avec la Basse Durance au nord et avec les plaines au sud.

Les vues sont dégagées sur la chaîne depuis sa périphérie. Le parcours des petits bassins intérieurs, tapis au cœur des reliefs enrésinés, offre de belles vues sur ces espaces fermés. Cela induit une sensibilité visuelle particulière de ces espaces. L'ensemble de la chaîne figure en zone de sensibilité majeure face à l'implantation d'éoliennes.

LA SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

La sensibilité écologique des espaces forestiers et de garrigue, importante, est due au risque d'incendie élevé et aux conséquences d'une surfréquentation de loisirs.

LES ENJEUX en 2021

Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

L'IDENTITÉ VILLAGEOISE

La diffusion de l'habitat a modifié la silhouette des villages, dont la forme groupée et l'organisation du bâti faisaient le charme de sa silhouette générale, comme celui de ses rues étroites et ombragées.

Le socle du village autrefois naturel ou aménagé en restanques est aujourd'hui composé d'habitat pavillonnaire plus ou moins lâche s'étendant en nappe dans la plaine. La forme historique se trouve déstructurée.

Si les cœurs de village ont préservé les caractères de l'architecture traditionnelle et de ses façades en pierre aux volets colorés, cet habitat traditionnel a cédé la place à des formes plus standardisées avec des façades en enduits colorés.

Les nouvelles zones d'habitat affichent un bâti à la fois plus disparate mais aussi répétitif.

- ♦ Perte de lecture de la silhouette du village par l'habitat diffus.
- ♦ Désorganisation de l'enveloppe villageoise.
- ♦ Disparition progressive des caractères architecturaux et des matériaux traditionnels



© Bardinal Consultant

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017

Vernègues



© Bardinal Consultant

Les paysages agricoles de la plaine de Cazan, une mosaïque aux couleurs subtiles



© Bardinal Consultant

Les ensembles forestiers comme cadres de l'agriculture et de l'habitat

LES ENJEUX en 2021



LES PAYSAGES VITICOLES ET OLÉICOLES

Les paysages de cette unité paysagère sont l'évocation même de la Provence dans l'imaginaire collectif, que ce soit les vastes étendues de pinède et de garrigue que les cultures de vignes et d'oliviers.

Face à la pression urbaine, la nécessité de les préserver est cependant considérée ; des politiques sont engagées pour la préservation des espaces cultivés notamment au travers des aides pour l'accueil de nouveaux cultivateurs, pour la création de pépinières d'entreprises agricoles et la mise en place de ZAP (Zones Agricoles Protégées), PAEN (périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels périurbains) et autres parcs agricoles.

Au-delà de leur valeur paysagère et dans ce que l'agriculture construit comme paysage, sont associés à cette activité des bastides, domaines et châteaux, héritages de pratiques anciennes prestigieuses ainsi que des ouvrages plus ordinaires, comme les cabanons, les puits et restanques mais qui sont aussi le vocabulaire paysager provençal.

Les domaines viticoles sont l'occasion d'œnotourisme, tourisme sélectif mais qui profite à l'économie du territoire et aux autres éléments de patrimoine qui méritent d'être découverts : moulins, chapelles, vestiges gallo-romains...

- ◆ Maintien de l'identité paysagère.
- ◆ Richesse des terroirs.
- ◆ Préservation et entretien du patrimoine architectural remarquable et ordinaire : domaines, châteaux, bastides, moulins, restanques...
- ◆ Dynamisme économique : agriculture et tourisme.

LA QUALITÉ DES ESPACES FORESTIERS

Les massifs des Côtes, les Roques et de la Trévaresse se qualifient par ses vastes étendues de pinèdes et de garrigues. Les chemins qui les parcourent offrent aussi des panoramas exceptionnels et rares sur la vallée de la Durance, la plaine de la Crau et le massif des Alpilles. Au-delà de leur valeur écologique, ces collines boisées participent à la qualité de vie des habitants.

- ◆ Maintien du caractère rural de l'unité paysagère.
- ◆ Offre l'agrément des horizons boisés.

LES PISTES d'actions en 2021

Maîtriser et accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" des boisements en pensant densité et forme. Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans la pente pour éviter des terrassements "cicatrices".

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé et des matériaux et couleurs étrangers aux palettes locales.

Composer les façades des nouvelles rues.

Maintenir la lisibilité de la silhouette villageoise :

Organiser les nouvelles extensions en assurant la cohérence entre formes historiques et nouvelles.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante (orientation des faitages, trame viaire) et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

S'appuyer sur des structures paysagères pour la composition urbaine : ripisylves, haies, alignements d'arbres...

Aménager des espaces tampons et de transition comme des prairies pour un traitement qualitatif des lisières urbaines

Ne pas déconstruire la silhouette d'un village par des volumes bâtis en rupture avec la trame urbaine (orientation, gabarit...).

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Encourager une agriculture diversifiée qui participe à la mosaïque agricole et la multiplicité des paysages.

Soutenir une agriculture extensive respectueuses de l'environnement.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité viticole : hangars, chaix... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments construits : puits, cabanons, murs en pierre...



Croquis : Signes Paysages

Soutenir et valoriser le sylvo-pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets,
Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours.

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...

Préserver les massifs forestiers :

Poursuivre les aménagements de lutte contre les incendies intégrés au paysage en prenant référence auprès des actions engagées par les sites classés (GSSV), les parcs naturels régionaux et nationaux ainsi que celles du Conseil départemental sur les parcs et domaines départementaux : pistes DFCI, pistes coupe-feux, citernes...

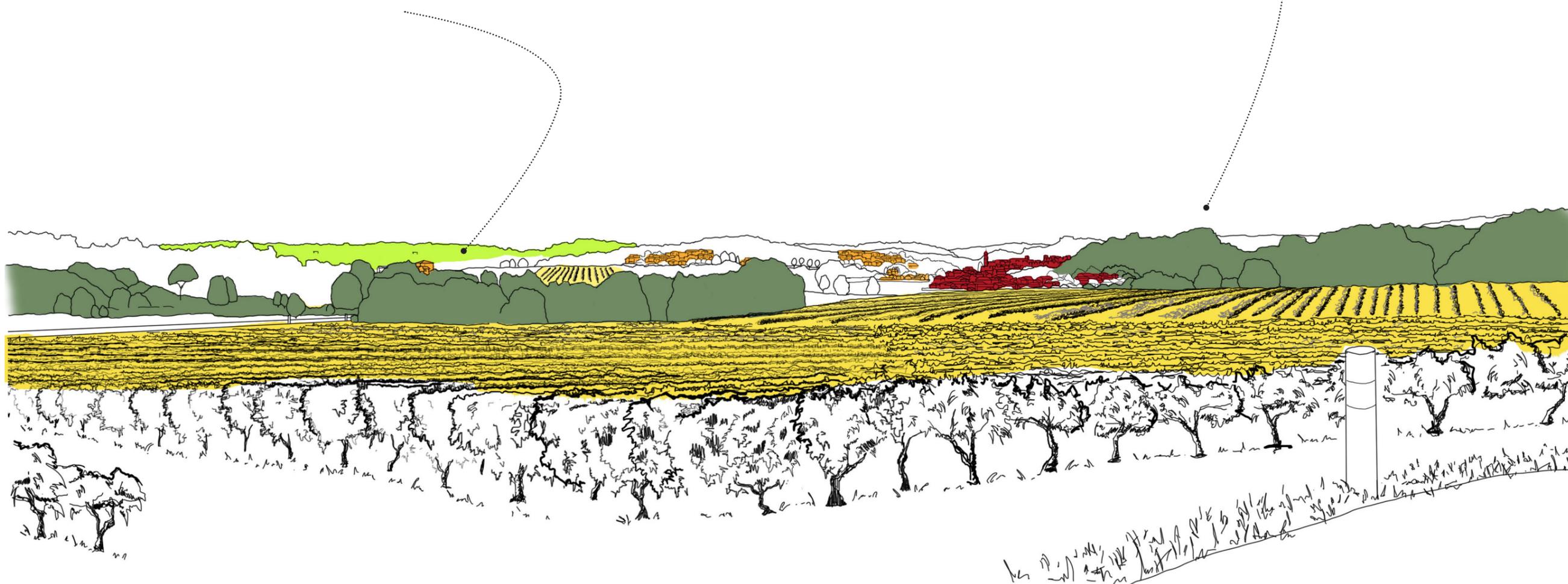
Gérer les accès au site et renforcer les campagnes de sensibilisation.

Encadrer et surveiller l'entretien des forêts privées.

Maintenir des espaces tampon entre les zones habitées et les boisements pour limiter le risque incendie : prairies, parcelles cultivées...

Préférer des principes de replantation aléatoires et proscrire les plantations en ligne le cas échéant. Choisir des espèces locales et planter petit.

LES PISTES d'actions en 2021



Croquis : Signes Paysages